



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020

ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2020**
3. **Assermentations**
4. **A/ Préavis 2020/08 « Budget 2021 »**
B/ Rapport de la commission des finances
5. **Communications municipales**
6. **Rapport des délégations (AIEJ, ASIJ, déchets carnés, SIEMV)**
7. **Divers et propositions individuelles**

RAPHAËL LANFRANCHI, Président, ouvre la séance à 20h15 en saluant la Municipalité et l'assemblée. Il remercie les membres présents d'être venus nombreux malgré les circonstances covid et les mauvaises conditions météorologiques. Il rappelle les règles sanitaires en vigueur et remercie chacun de les appliquer durant la séance (port du masque et distanciation entre chaque participant de 1.5 m). Le huis clos n'a pas besoin d'être voté puisque le Canton a pris la décision d'interdire le public aux séances de conseils communaux et généraux.

1. Appel

Sur les 103 membres du Conseil général, 52 sont présents et 21 sont excusés. Le quorum est donc atteint.

2. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2020

Décision : Le PV du 24 septembre 2020 est accepté à la majorité moins 1 abstention.

3. Assermentations

Deux personnes présentes demandent à être assermentées et ainsi devenir membres du Conseil. Il s'agit de :

- Moennoz Nathalie
- Sylvain Bötschi

4. Préavis 2020/08 « budget 2021 »

OLIVER HÄHNI, Syndic, passe en revue les points du préavis :

- Administration générale : l'augmentation des charges est principalement due à la double fonction de boursier pendant quelques mois et au remplacement de l'employé communal qui sera hospitalisé prochainement. Le service informatique est également prévu à la hausse suite à l'acquisition de nouvelles licences.
- Finances : les intérêts d'emprunts sont à la baisse et sont par conséquent, plus favorables. Les rentrées fiscales, sur recommandation du Canton et de l'UCV, ont été estimées à la baisse de 5% à 10%.
- Domaines et bâtiments
 - Forêts : de grosses attaques de bostryches ont forcé les coupes de bois.
 - Grande salle et dépôt communal : quelques travaux d'entretien auront lieu.
 - Maison communale : le fonds de régulation est en voie d'être liquidé. Un projet est en cours.
- Ordures ménagères : le compte est désormais bien équilibré depuis l'augmentation de la taxe au poids et de la taxe personnelle.
- Instruction publique : la hausse est due à l'augmentation de notre population. Le nouveau collège Gustave Roud n'est pas encore reporté sur le prix à l'élève.
- Police : la participation au SDIS Oron-Jorat est en hausse en raison de la construction de la nouvelle caserne d'Oron-la-Ville avec comme conséquence une augmentation du prix à l'habitant.
- Sécurité sociale : la facture sociale continue d'augmenter chaque année. Les négociations entre l'UCV et le Canton sont arrivées à un compromis en ce qui concerne la clé de répartition communes/cantons.
- Eaux : à la suite de la fermeture de la source de la Tuayre, l'achat d'eau à l'AIEJ n'a pas été aussi important que prévu. Cependant les frais d'analyses sont plus importants.
- Résultat : un budget 2021 en légère hausse avec une augmentation des charges de CHF 142'711.— par rapport au budget 2020.

ALAIN WERLY, Président de la Commission des finances, rapporte que la Commission a examiné le budget. La Commission relève que les charges cantonales représentent environ 30% des postes au budget, les charges des associations intercommunales 25%, ce qui laisse à la Municipalité une part de 45% qu'elle peut maîtriser. L'excédent de dépenses du budget 2021 est très proche de l'excédent du budget précédent. La Commission relève encore que le budget est établi de manière prudente, ce qui est bien compte tenu de la situation. En conclusion, la Commission des finances recommande aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2021 tel que présenté

Décision : le préavis 2020/08 est accepté à l'unanimité.

5. Communications Municipales

Loïc BARDET

Collège : Les travaux (préavis 2020/06) sont terminés et ont pu être réalisés durant les vacances scolaires d'octobre. Le budget de CHF 25'000 est tenu puisque que les coûts ont été de CHF 23'937.85.

Grande Salle :

- Les volets, les fenêtres et les portes ont été repeints durant l'été. Le coût de ces travaux se montent à CHF 14'000.--. Le budget 2020 prévoyait CHF 10'000.- sur le compte « entretien des bâtiments ». La différence de CHF 4'000.- sera prise sur le compte « achat matériel »
- Une « sortie/port » sera installée près de la scène afin d'améliorer la qualité de la sonorisation et de la projection sur l'écran.

Transports publics : La vente de billets n'est plus possible dans le bus auprès du chauffeur. L'évolution vers des solutions digitales est privilégiée. Un automate à billets ne sera pas installé à l'arrêt de bus de Vulliens mais une solution provisoire sera négociée pour l'achat de son billet au bureau communal.

Maison communale : préavis 2020/07, les travaux de remplacement des fenêtres commenceront la semaine prochaine.

Protection civile : l'ordonnance d'application sur la nouvelle loi a été adoptée par le Conseil Fédéral le 11 novembre 2020. Finalement, la limite passe à 14 ans de service ce qui a pour résultat une diminution du nombre d'astreints d'un tiers au lieu de la moitié comme préalablement annoncé lors du dernier conseil.

Vente de sapin de Noël : aura lieu samedi 12 décembre à l'ancien local du feu.

JEAN MAURICE HENZER

Déchetterie : la palissade a été réparée. Le projet d'agrandissement est pour l'instant suspendu.

Zone de la « STAP » : la question avait été posée sur la mise de cette zone en intérêt public dans le nouveau plan d'affectation communal. Réponse : oui, cette demande a été finalement ajoutée dans le projet.

PAC (plan d'affectation communal) : le dossier est terminé et remis au canton. Comme les délais ont été respectés, les subventions seront versées. Le budget est légèrement dépassé car des séances supplémentaires avec le bureau ABA ont été nécessaires.

Règlement de police des constructions : a également dû être remis à jour avec la commission extraparlementaire et le bureau ABA. Le projet a aussi été soumis au canton.

RAYMOND WEBER demande s'il est possible de consulter le projet du PAC. Réponse : actuellement non. Il faut attendre le retour du Canton et ensuite le projet sera soumis à l'enquête publique.

YVAN CHERPILLOD

Forêts : la coupe à l'Arrêt est terminée. Une prochaine coupe de feuillus aura lieu en dessus de l'Arrêt. Une coupe d'éclaircie est en cours entre le pont du Moulin et le pont des prés, celle-ci a été planifiée avec le service des eaux à cause du ruisseau. De nouvelles essences plus résistantes à la sécheresse ont été plantées sur la coupe réalisée cet été en raison du bostryche.

Eaux : la source de la Tuayre est toujours fermée en raison de l'épisode chlorothalonil. Celle du Crottet a suffisamment alimenté la commune à quelques m3 près. Cependant, la Commune est moins vendueuse d'eau à l'AIEJ. De nouvelles analyses ont été entreprises sur les deux sources fin octobre :

- Analyse bactériologique : tout est en ordre
- Analyse chimique : pour rappel, la norme à ne pas dépasser est de 0.10 µg (microgramme ou millionième de gramme). Les résultats sont les suivants :

analyse chimique	source du Crottet	source la Tuayre
métabolite R417888	0.035	0.38
métabolite R471811	0.17	0.81
métabolite SYN507900	non décelable	0.02

Il est intéressant de constater que la source de la Tuayre est toujours davantage contaminée et qu'il faudra plus de temps pour qu'elle soit à nouveau consommable.

STÉPHANE THONNEY

Routes : Le Voyer des routes cantonales a informé la Commune que des travaux seront prévus sur la route cantonale de la « Vuaz des Chars » probablement durant l'été 2021. Celle-ci se situe de la halte TL jusqu'à l'entrée du Village, au croisement de la route du Borgeau. Ces travaux seront relativement lourds avec un élargissement de la chaussée, le remplacement de collecteurs et un goudronnage complet. Les 100 derniers mètres de cette route appartiennent à la commune et il est fort probable que cette dernière profite de rénover également cette partie du tronçon, qui fera l'objet d'un préavis.

OLIVIER HÄHNI,

Personnel communal : le nouveau boursier, Denis Klotz, est présent à l'assemblée. L'opération du genou de l'employé communal a été reportée en raison du Covid. Une solution a été trouvée avec la Commune de Jorat-Mézières pour son remplaçant, Stéeve Morel qui avait été engagé depuis novembre au sein de notre Commune. Il est « prêté » quelques temps à Jorat-Mézières qui avait également besoin de remplacer provisoirement un employé.

ASIJ : les travaux de construction du nouveau collège Gustave Roud avancent bien. Au niveau des transports, la compagnie HelvÉCie a remporté le marché public pour le nouveau lot des transports scolaires pour les années de 2021 à 2026.

PAC (plan d'affectation communal) : la réponse du Canton n'est pas prévue avant février. Le Syndic remercie la commission chargée d'étudier le projet du nouveau règlement des constructions.

Route « Vuaz de Chars » : cette route est dangereuse avec les piétons qui se rendent à la halte du bus, surtout de nuit ou par temps de brouillard. Souvent ces personnes ne sont que peu visibles et n'ont pas d'habits réfléchissants ni de lumière. Une campagne de sensibilisation par un tout ménage aura prochainement lieu et merci aux parents de sensibiliser leurs adolescents.

Elections communales 2021 : deux municipaux ne se représentent pas. Il s'agit d'Yvan Cherpillod et Stéphane Thonney. Les trois autres municipaux sont candidats à leur succession. Le Syndic encourage vivement les membres de l'assemblée à se présenter, ces tâches étant très enrichissantes et très intéressantes. Le dépôt des listes est fixé au 18 janvier 2021 et les élections se dérouleront le 7 mars 2021.

Contrôle radar : sur tous les contrôles, plus d'une dizaine, il n'y a eu qu'une seule dénonciation. Cela n'est pas du tout représentatif des statistiques du radar éducatif qui démontre qu'il y a toujours beaucoup d'excès de vitesse. Ces statistiques seront remontées au bureau des radars en espérant un changement dans leur manière d'organiser leurs contrôles.

Enfin pour terminer, il souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année malgré les circonstances bien compliquées dues à la situation sanitaire et a une pensée pour les employés communaux qui sont à la neige ce soir.

6. Rapport des délégations

AIEJ, par Yvan Cherpillod :

- Visite d'une partie des sites avec une vingtaine de conseillers communaux le 3 octobre 2020. Réseau très étendu partant du lac de Brêt, passant par Montpreveyres, Corcelles-le-Jorat en se terminant à Vulliens.
- Sources de Pully situées à Montpreveyres : un accord a été enfin trouvé concernant la remontée de ses eaux en direction de Lausanne par le réservoir « Montagne du Château ». Un préavis sera voté ce printemps afin de pouvoir réaliser ces travaux.
- Conduite des Echerins : mise en service de ce tronçon le 14.12.2020. La conduite entre le lac de Brêt et le réservoir de la Michoudaz sera dès lors abandonnée.

ASIJ par Stéphanie Lanfranchi :

- L'ASIJ s'est réunie à 3 reprises.
- 4 préavis ont été acceptés en plus des comptes, des statuts et du budget 2021. Il s'agit des préavis suivants :
 - Constitution d'un droit de superficie d'une durée de 100 ans pour une parcelle de la commune de Jorat-Mézières nécessaire à la construction du nouveau collège, Gustuve Roud.
 - Travaux de rénovations de la verrière de la façade sud du collège du Raffort.
 - Rafraîchissement des cuisines.
 - Clarification de certains points concernant le règlement des transports scolaires.

Déchets carnés par Erika Henrioud Nicod :

- Une réunion a eu lieu en 2020 :
 - La réfection de la façade n'a toujours pas pu être entreprise de même que les travaux d'isolation à la villa car d'autres frais sont arrivés.
 - Une porte coulissante a dû être changée dans le local d'entreposage pour un montant de CHF 20'000.--.
 - Les panneaux solaires n'ont pas pu être installés sur le bâtiment d'exploitation car la couverture du bâtiment est trop fragile. Des tôles en aluminium devront être installées avant de pouvoir poser les panneaux solaires pour un budget de CHF 22'000.--.
 - Engagement d'un nouvel employé à la suite du licenciement de l'ancien employé pour cause de maladie.

SIEMV par Gary Cherpillod :

- Plusieurs rencontres durant l'année :
 - Les statuts de la nouvelle association Epuration Moyenne-Broye (EMB) ont été approuvés par la plupart des communes.
 - Un problème récurrent persiste avec la problématique des eaux claires qui ne sont pas raccordées en séparatif dans plusieurs communes. Les eaux claires se mélangent aux eaux usées et cela crée des débordements à la STAP de Vulliens lors de gros orages, en plus de perturber le bon fonctionnement de la STEP.

7. Divers et propositions individuelles

RAPHAËL LANFRANCHI annonce les dates des conseils 2021 : jeudi 24.06.2021, jeudi 23.09.2021 et vendredi 03.12.2021. L'assermentation pour la nouvelle législature sera fixée ultérieurement par le préfet. La sortie du conseil de fin de législature est fixée au dimanche 6 juin 2021.

NICOLAS KÜFFER revient sur le projet de l'agrandissement de la déchetterie et présente un croquis sur l'enceinte de la zone de la « STAP ». Ce croquis démontre qu'il serait techniquement possible d'y mettre une déchetterie sur la parcelle actuelle même si cela dépend de l'acceptation du PAC par le canton. JEAN MAURICE HENZER constate que le croisement avec deux voitures n'est toujours pas possible et que le projet empiète sur la zone forêt vers les bassins. RAPHAËL LANFRANCHI précise que le projet ne sort absolument pas de la zone agricole.

OLIVIER HÄHNI réitère son appel aux membres pour une candidature municipale.

JEAN-PIERRE MEYER revient sur le problème de la sécurité des piétons au bord de la route de la « Vuaz des Chars ». Serait-il possible de mettre un marquage ou un aménagement qui sécuriserait mieux les piétons ? Le Syndic répond que la Municipalité a pensé à un trottoir. Mais lors de la discussion avec le Voyer, il s'avère que les coûts d'un trottoir seraient très onéreux, plus de CHF 600.- le mètre sur une longueur de 1km. De plus, une partie de la banquette se trouve en zone agricole ce qui poserait un problème avec les SDA. La Municipalité a préféré renoncer à cette possibilité pour mettre une priorité sur les trottoirs à l'intérieur du village.

SIMON CHAPPUIS réagit également sur la sécurité et la prévention des enfants qui vont à l'école. Il encourage vivement la Municipalité à faire cette campagne de prévention auprès des citoyens.

RAPHAËL LANFRANCHI souhaite une bonne rentrée à chacun, de bonnes fêtes de fin d'année et rappelle de respecter les règles de distanciation à la sortie de la séance qui se termine à 21h35.


RAPHAËL LANFRANCHI, Président




* CAROLINE DUTOIT, secrétaire